

Institut
Ste Marie

Jambes



1^{er} degré
+ 1^{er} degré différencié

Grilles horaires

1^{ère} et 2^{ème}

communes

(30h et 31h)



Concerne les élèves détenteurs d'un CEB

	1 ^{ère}	2 ^{ème}
Religion	2h	2h
Français	6h	5h
Mathématique	4h	5h
Etude du milieu	4h	4h
Langue moderne : Néerlandais/Anglais	4h	4h
Sciences	3h	3h
Education physique	3h	3h
Education par la technologie	1h	1h
Education plastique	1h	-
Education musicale	-	1h
Travaux dirigés : mathématique	1h	-
Travaux dirigés : français	-	1h
Activité complémentaire : Langue mod N/A	-	1h
Sciences	-	1h
Art culinaire	1h	-

Activités de soutien et remédiation

Organisation d'une 2S avec une grille adaptée

Grilles horaires

1^{ère} et 2^{ème}

différenciées

(32h)



Concerne les élèves qui n'ont pas obtenu le CEB à la fin de la 6^{ème} primaire

	1^{ère}	2^{ème}
Religion	2h	2h
Formation de base en français	7h	7h
Formation de base en mathématique	6h	6h
Etude du milieu	2h	2h
Langue moderne : Néerlandais	2h	2h
Sciences	2h	2h
Education physique	4h	3h
Education plastique	2h	2h
Education musicale	1h	-
Travaux sur ordinateur	2h	2h
Métier de l'alimentation	2h	2h
Formation à la vie quotidienne	-	2h

Projets

- Accueil et découverte de l'école encadré par les 6 ème AE
- Classes vertes
- Echanges linguistiques
- Diverses sorties EDM sur le terrain

Finalités

- Certificat d'enseignement secondaire du 1^{er} degré (CE1D)



Adresse postale

Chaussée de Liège, 246
5100 Jambes

Accès voiture

Rue de l'Aurore, 227
5100 Jambes

 081/30.13.30

 accueil@ismj.be

 www.ismj.be

